

## Affaires courantes

**M. Nelson Riis (Kamloops, NPD):** Monsieur le Président, tous ceux d'entre nous qui connaissent le docteur Charles Willoughby ont été attristés d'apprendre la nouvelle de son décès, survenu récemment.

Le docteur Willoughby était de ceux qui ont cette rare qualité de toujours laisser une impression durable à ceux qu'il rencontrait. J'ai l'honneur de dire que je le connaissais depuis plus de 30 ans. Je l'ai d'abord connu à l'époque où il était député de Kamloops. Il était de ceux que tout le monde admirait. Même ses adversaires politiques ne pouvaient trouver de commentaire désobligeant à faire à son endroit. Tous ceux qui le rencontraient l'aimaient immédiatement. C'était un gentleman, dans le vrai sens du terme.

Comme d'autres l'ont signalé, le docteur Willoughby était très dévoué à sa famille. Il a pratiqué la médecine pendant des années. Encore une fois, il était un de ces médecins qui savait toujours gagner le respect et l'admiration de ses patients. Il était aussi respecté, en tant qu'auteur, et c'était un grand parlementaire. Il représentait fièrement sa ville, Kamloops, mais c'était aussi un citoyen du monde.

Au fil des ans, il m'est arrivé régulièrement de rencontrer le docteur Willoughby à des assemblées ou dans les rues de Kamloops. Toujours au courant des enjeux de l'heure, il avait chaque fois des conseils à m'offrir ou des suggestions à me faire. Les membres de sa famille pourraient nous dire que, même à 100 ans, Charles Willoughby tenait à ce que, à l'heure du téléjournal, on fasse le silence autour de lui.

C'était un être extraordinaire. Les gens de Kamloops l'ont aimé jusque dans ses derniers moments. Aujourd'hui, nous sommes de tout cœur avec sa famille.

**Mme Elsie Wayne (Saint John, P.C.):** Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à l'honorable Charles James McNeil Willoughby.

Cette année, avec le décès du docteur Willoughby, à l'âge de 101 ans, le Parti progressiste conservateur du Canada a perdu un grand collègue et la population canadienne a perdu un grand Canadien.

Avant d'être élu, en 1963, député de la circonscription fédérale de Kamloops, en Colombie-Britannique, le docteur Willoughby était une personnalité locale bien connue qui avait aidé à fonder la clinique médicale Burris, une clinique qui a connu beaucoup de succès et qui fonctionne toujours aujourd'hui.

Comme l'a mentionné le ministre de Colombie-Britannique, le docteur Willoughby est l'auteur d'un livre fascinant, *From Leeches to Lasers* (des sangsues aux lasers), qui relate les progrès médicaux réalisés de son temps. Le titre illustre bien les changements technologiques et médicaux que le docteur Willoughby a vus pendant sa vie.

Le docteur Willoughby était connu pour son fédéralisme rigoureux et son amour de la patrie. Même après avoir quitté le Parlement, il se tenait au courant des événements nationaux et on dit qu'il s'arrêtait chaque jour, indépendamment de ce qu'il faisait, pour regarder les nouvelles nationales du soir.

L'épingle du docteur Willoughby, portant la mention *Dominion of Canada*, était son emblème, et c'est avec beaucoup de fierté que je mentionne sa contribution à la politique canadienne. J'offre mes sincères condoléances à la famille de ce grand homme.

## AFFAIRES COURANTES

• (1600)

[Traduction]

## LE COMMISSAIRE À LA VIE PRIVÉE

**Le Président:** J'ai l'honneur de déposer le rapport du commissaire à la vie privée pour l'année financière se terminant le 31 mars 1995, conformément à l'article 41 de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

[Français]

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, ce document est renvoyé en permanence au Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

\* \* \*

[Traduction]

## LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

## NOMINATION AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

**Le président:** Chers collègues, j'ai l'honneur d'informer la Chambre que M. Bob Ringma, député du district électoral de Nanaïmo—Cowichan, a été nommé membre du Bureau de régie interne, succédant ainsi à M. Jim Silye, député du district électoral de Calgary—Centre, en application des dispositions du chapitre 42, premier supplément des Lois révisées du Canada (1985), intitulé Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada.

\* \* \*

## LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement et conformément aux paragraphes 198.1(2) et 333.2 de la Loi électorale du Canada, j'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles des copies des tarifs d'honoraires pour les élections dans les Territoires du Nord-Ouest.

\* \* \*

[Français]

## RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, en conformité de l'article 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 254 pétitions.